

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le 15 décembre 2023, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 7 décembre 2023, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, MAINDRON Bernard, COSSON-DESCUBES Suzy, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, DESSAIVRE Jean-Jacques, ANNÉREAU Thierry, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, PERRIER Jean-François, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, SALAH Christian, BERGIER Paul, FORTIER Manuella, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, DUGUE Christian, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, TELINGE Sophie, GAGNON-BABIN Julie, FRADON Jean Marie, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, LOPEZ Evelyne, HUILLEIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, DE OLIVEIRA Katia, MALANGIN Sylvie, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, PENAUD Cyril, MARCHAIS Gisèle, MARIAU Jean-Pierre, OLIVIER Fabrice, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Étaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, VALLIER Marie-Hélène par REVERIER Yves, CARRÉ Joël par GAUDIN Jean-Luc, FREDERIC Daniel par CHARDAVOINE Jean-Paul, COUÉ Jean-François par GUILBAUD Philippe, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, DEBORDE Bruno par LHOUMEAU Francis, LEFEVRE-FARCY Didier par ROTH Pascal, REYNAL Jean par FOSSIER-DURANT Michèle, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, CHAUSSEREAU Joël par BERTRAND Bernard, EDOUARD Loïc par CHARLASSIER Dimitry.

Procurations : MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, LAVALETTE Christian à CABRI Christophe, THIBAUT Annick à BRIERE Christel, LACHAMP Barbara à PERRIN Madeleine, GIRAUDEAU Patrick à BOULLE Christophe, PERONNEAU Chantal à MORASSUTTI Nicolas, MARCHESIN Dominique à CHARLASSIER Hervé.

Absents excusés : RAYMOND Serge, POZZOBON Alain, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, MARRAUD Christine, LHERMITE Karine, LAVALETTE Christian, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, CARTRON Jean Pascal, DURET Chantal, GIRAUDEAU Patrick, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, GUILLEMAIN Ghislaine, PERONNEAU Chantal, MIGNOT Stéphane, BUREAU Marie-Christine, LANGLAIS Jean-Charles, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, VELEZ Jean-Michel, YOU Agnès, BERTHELOT Patrick, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, MAZZOCCHI Jean François, MOUNIER Pascal, CONTE Marie-Hélène, BRUA Christiane, MARCHESIN Dominique, DUFOUR Christian, THOMAS Jean-Marc, PERUFFO Bernard, MEUGNIOT Benoît, BOURSIER Eric, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 119

Nombre de votants : 126

Nombre d'absents excusés : 39

Nombre d'absents ayant donné procuration : 7

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Élaboration d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) sur les sous bassins versants du Taillon et du Ferrat – demande de subvention Agence de l'eau Adour Garonne, Département de la Charente Maritime, Région Nouvelle Aquitaine

Élaboration d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) sur les sous bassins versants du Taillon et du Ferrat – demande de subvention Agence de l'eau Adour Garonne, Département de la Charente Maritime, Région Nouvelle Aquitaine

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (GESTION des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a confié le transfert de la gestion de cette compétence, par voie de convention, à 7 structures :

- Le syndicat d'aménagement du Bassin Dronne Aval
- Le syndicat mixte de la Saye Galostre et Lary

- La CC Estuaire (bassin de la Livenne)
- Le syndicat mixte du bassin du Né
- Le syndicat mixte du bassin de la Seudre
- Le syndicat mixte du bassin de la Seugne
- Le syndicat mixte pour l'aménagement des Dignes de la Gironde (SYMADIG), seulement pour la partie prévention des inondations, Item 5 de l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

Cette répartition suit la logique de gestion de la GEMAPI par bassins versants.

Cependant, il reste une part de territoire propre à la CDC Haute Saintonge qui n'est gérée par aucun syndicat. Il s'agit des sous-bassins du Taillon et du Ferrat. Le bassin du Taillon était géré avant la loi du 3 Août 2018 par le SIAH du Taillon (le bassin du Ferrat n'a jamais été piloté par un syndicat). Ces derniers ont fait l'objet d'une dissolution dans la mesure où leur territoire regroupé des communes appartenant à un seul EPCI.

La CDC Haute Saintonge est donc actuellement en gestion directe sur ce territoire dont la superficie est estimée à environ 130 km².

La CDC Haute Saintonge souhaite réaliser l'étude d'élaboration de ce PPG afin de mettre en oeuvre des travaux cohérents dans ce périmètre dans l'optique d'atteindre les objectifs suivants :

- préserver et restaurer les milieux aquatiques ;
- garantir un bon état écologique des masses d'eau ;
- concilier les usages ;
- répondre aux objectifs imposés par la Directive Cadre Européenne (n° 2000/60/CE du 23 octobre 2000) et de la loi sur l'eau.

Cette étude est subventionnée à hauteur de 80 % (50 % Agence de l'eau Adour Garonne, 20 % Département de la Charente Maritime, 10 % Région Nouvelle Aquitaine). Son coût est estimé à 100 000 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- De solliciter les financements de l'Agence de l'eau Adour Garonne, du Département de la Charente Maritime, de la Région Nouvelle Aquitaine pour l'étude d'élaboration du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) sur les sous bassins versants du Taillon et du Ferrat.
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette étude.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le
Le Président
Claude BELOT

21 DEC. 2023

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex